

SOCIÉTÉ

Ce que dit la circulaire qui va surveiller l'islamisme

Annoncée par Christophe Castaner, elle étend le plan de lutte contre la radicalisation, qui a fait ses preuves.

CHRISTOPHE CORNEVIN
@ccornevin

TERRORISME Desserrer l'étau du communautarisme religieux qui tenaille les quartiers, débusquer l'islam radical là où il prospère et gangrène les esprits. Ce chantier, peut-être le plus important que doit relever la République, est en phase de généralisation, après avoir été amorcé depuis plus de dix-huit mois.

Invité jeudi sur France 2, Christophe Castaner a annoncé préparer une circulaire pour les préfets pour permettre la surveillance du « salafisme » et de « l'islamisme partout où ils s'organisent en mode sociétal », contraire aux principes de la République. Le document, validé selon nos informations à l'Élysée, devrait être adressé d'ici quelques jours. Après avoir rappelé l'état toujours très élevé de la menace en dépit de la défaite territoriale de Daech, il devrait inviter les représentants de l'État à travailler encore et toujours sur les Groupes d'évaluation départementaux (Ged) visant à accentuer le « suivi des individus ayant fait l'objet de signalements pour radicalisation ». Pour mémoire, le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) intègre les noms de 11 000 personnes radicalisées, dont 3 600 situées dans le « haut du spectre » et suivies en direct par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Après un diagnostic laissé à l'appréciation de

chaque préfet, il s'agira de « développer des actions de contrôles et d'entraves à l'encontre des personnes physiques et morales de l'islam radical ».

Cette circulaire vise à « mettre en place une vigilance partout » a insisté l'hôte de Beauvau afin « que partout où le salafisme s'organise,

« L'idée est de prendre tous les leviers de contrôle pour travailler ce sujet sous plusieurs angles »

CHRISTOPHE CASTANER

que partout où l'islamisme s'organise comme un mode sociétal qui veut imposer un régime alimentaire, un régime vestimentaire, des activités, et surtout qui met en cause le principe fondamental de la République qui est l'égalité entre les femmes et les hommes ; que partout nous puissions agir et agir massivement ».

Dès février 2018, le ministère de l'Intérieur décide d'attaquer le « mal à la base », pour reprendre la formule d'une source Place Beauvau, en ciblant quinze quartiers où la mainmise du salafisme a dépassé la cote d'alerte et qui, par endroits, ont servi de point de départ de djihadistes vers les zones de combat en Syrie et en Irak. « Il faut intervenir territoire par territoire », a prévenu Christophe Castaner, devant la commission des lois du Sénat, réunie pour l'entendre après l'attaque qui a endeuillé la Préfecture de police le 3 octobre dernier.

Avant de fustiger les « écosystèmes qui se créent ». Des pans entiers de Marseille, Strasbourg, Vénissieux, Trappes ou encore Toulouse ont fait l'objet d'une thérapie de choc.

« L'idée est de prendre tous les leviers de contrôle pour travailler ce sujet sous plusieurs angles », souffle-t-on place Beauvau, où l'on énumère « l'action de la police bien sûr mais aussi la lutte anti-fraude, la répression du travail dissimulé, la vigilance des services fiscaux, la stricte application de la réglementation sur les établissements recevant du public ou encore des visites de l'inspection académique ». Cet inventaire, non exhaustif, vise sans ambiguïté à « déstabiliser la mouvance radicale ». Coordinée par le ministère de l'Intérieur et mise en œuvre par les préfets concer-

nés, cette offensive interministérielle récolte ses premiers fruits.

Dans le cadre de ce nouveau plan de lutte contre la radicalisation, Christophe Castaner a révélé devant la représentation nationale que l'État a déjà procédé à la fermeture de 129 débits de boissons, de quatre écoles, de neuf établissements « culturels et associatifs » ainsi que de douze lieux de culte, « dont deux dans le cadre de la loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (Silt) » d'octobre 2017. Soucieux d'être complet, l'hôte de Beauvau a aussi fait état de 503 contrôles anti-fraude, de « 2,5 millions d'euros redressés par la Caisse d'allocations familiales (CAF) » et de « 12,5 millions d'euros recouverts par l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité so-

ciale et d'allocations familiales (Urssaf) ». « L'idée est d'aller plus loin, en étendant ces bonnes pratiques là où c'est nécessaire », confie au Figaro une source ministérielle.

Lors de l'hommage aux quatre fonctionnaires de la Préfecture de police tués le 3 octobre par un agent converti et qui fréquentait des membres de la mouvance « islamiste salafiste », Emmanuel Macron avait appelé à construire « une société de vigilance ». Mais celle-ci ne saurait devenir une traque des musulmans. À ce titre, Christophe Castaner a souligné « ne pas mettre l'islam dans la pyramide du terrorisme ». Et de rajouter : « Il faut bien faire la différence entre islam, et l'islam tenté d'aller vers l'islamisme ». Il en va de la concorde d'un pays fissuré de l'intérieur. ■

Christophe Castaner et Laurent Nunez, lors de leur audition, le 10 octobre, par la commission des lois du Sénat, après l'attaque terroriste de la Préfecture de police de Paris.

STEPHANE DE SAKUTIN/AFP

Faute de détourner un avion, il voulait s'armer

60^e
attentat

déjoué depuis 2013
par les services
de renseignements

AVANT que Mickaël Harpon ne sème la mort au cœur même de la Préfecture de police, le 3 octobre dernier, la Direction générale de la sécurité intérieure a mis en échec un potentiel attentat sur le sol français. À en croire le ministre de l'Intérieur, la menace aurait cette fois pu venir du ciel. Lors de l'émission « Vous avez la parole » sur France 2, Christophe Castaner a affirmé qu'un « 60^e attentat (avait) été déjoué » depuis 2013 par les services de renseignements. Il s'agissait, a-t-il dit, « d'un individu qui voulait s'inspirer du 11 septem-

bre » 2001 aux États-Unis. Comme on lui demandait si cette personne souhaitait détourner un avion, il a répondu : « C'était son projet. Il était en train de s'organiser comme cela. » Mais il semble que ce terroriste en puissance n'a jamais eu ni le soutien logistique ni le savoir-faire des kamikazes qui ont ciblé les tours jumelles de New York.

« En fait, il s'agit d'un jeune homme qui a évoqué oralement son souhait de commettre un nouveau 11 Septembre, confirme une source informée. Après l'avoir suivi, les policiers basés à Levallois l'ont in-

terpellé en région parisienne parce que, devant la grande difficulté à concevoir et à mettre en œuvre un tel projet, ce dernier cherchait à se procurer des armes pour passer à l'acte de manière « classique ». » Selon une source judiciaire, il a été mis en examen le 26 septembre pour « association de malfaiteurs à but terroriste » et écroué. Si les derniers attentats ont été commis en France avec des moyens de type low-cost, les experts n'excluent pas que des djihadistes puissent frapper le pays de manière plus « sophistiquée ». ■ C.C.

Le trafic d'humains, ce mal qui ne cesse de s'étendre

Le gouvernement lance un plan destiné à lutter contre ce fléau qui touche, outre l'exploitation sexuelle, toutes formes de travail.

PAULE GONZALES @paulegonzales

JUSTICE C'est une misère invisible, mais celle aussi qui rapporte le plus. Vendredi, Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations a

dignité, de contraindre la victime à commettre tout crime ou délit ». Tous ces contentieux très différents sont liés par une seule constante, la vulnérabilité de victimes sous emprise de leur bourreau.

Le nouveau plan s'appuie sur l'expertise de la Miprof présidée par la magistrate Elisabeth Moiron-Braud. Il met l'accent sur le droit du travail mais aussi l'identification des victimes, leur hébergement et

recourant par exemple au travail dissimulé plutôt qu'à la traite », souligne Sylvie O'Dy, présidente du comité contre l'esclavage moderne.

Le travail des associations

Une étude inédite de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) dessine les premiers contours du phénomène de traite en

pour près de la moitié d'entre elles en transit vers le Royaume-Uni. « On ne peut nier que ces formes d'exploitation soient liées aux flux migratoires et aux clandestins », souligne Elisabeth Moiron-Braud, qui n'hésite pas à reprendre à son compte le nouvel adage accueillir mieux. Mais de plus en plus de nationaux sont concernés : l'année dernière, les associations

de canard du Gers ont autant été judiciairement épinglées que les grandes exploitations du sud de la France. Quant au travail domestique, « en 2018, 233 victimes d'exploitation ont été suivies par vingt-six associations en France en 2018. La quasi-totalité sont des femmes majeures et le principal exploitateur est de l'entourage proche », explique l'ONDRP. Le premier plan d'action nationale qui a vu le jour en 2014 s'était concentré sur l'ex-